



## LES ÉCHOS DU CE

NOVEMBRE 2014

**Présents pour la CGT :** Gaëlle ARZUR (Brest), Alexandra BOULAY-DUPE (Nantes), Karine CEVAER (Rennes), Vincent FLOUR (Vanves), Catherine GAUBERTI (Caen), Sophie GOUBIL (Nantes), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Hervé GUILLERMIC (Vanves), Nathanaël LEMAIRE (Tours), Fernando MALVERDE (Vanves), Thomas RAOULT (Filière Rennes), Sylvain TOCCO (Rouen). **Représentante syndicale :** Fabienne LABIGNE (Nantes).

### ✓ UN CE EN ORDRE DE MARCHÉ

---

A l'issue de la réunion de novembre, le CE est désormais en ordre de marche. Les nouveaux élus ont donné quitus aux élus de l'ancien CE en **approuvant le compte-rendu de gestion**, et un **nouveau règlement intérieur** a été adopté à l'unanimité, bien que la direction ait refusé de prendre part au vote.

Les commissions ont également été constituées :

#### **Commission de la formation professionnelle et de l'emploi**

**Président :** Nathanaël Lemaire. **Membres :** Jean-Noël Espié, Guillaume Le Gouic, Karine Cévaër, Carole Lefrançois, Marc-André Mouchère, Marc Moiroud, Maryse Lamy, Agnès Voiret, François Godon, Sylvain Ledey, Lionel Bonis.

#### **Commission de l'égalité professionnelle**

**Présidente :** Sophie Goubil. **Membres :** Yves Dewulf, Vincent Flour, Nathalie Gallet, Catherine Deunf, Frédérique Bobin, Jean-Noël Espié, Myriam Libert, Sylvie Samson, Anne-Astrid Grandveau, Dominique Pouget, Lionel Bonis.

#### **Commission d'information et d'aide au logement**

**Président :** François Ormain. **Membres :** Laurence Barbry, Guy Pogu, Patricia Dedole, Roma Carles.

#### **Commission économique**

**Président :** Fernando Malverde. **Membres :** Thierry Rousseau, Nathanaël Lemaire, Catherine Gauberti, Anna Quéré, David Mérieux.

### Commission des nouvelles technologies

**Président** : Lionel Bouhnik. **Membres** : Thierry Rousseau, Claudio Tennant, Jean-Noël Espié, Arnaud Reguigne, Benoit Thibaut, Sylvain Tocco, Christophe Dumenil, Marc Moiroud, Grégoire Grichois, Patrick Mertz, Jean-François Chevreau.

### Commission des programmes, de l'information locale et régionale et des moyens de production

**Président** : Abdelaali Joudi. **Membres** : Beatrix Boulon, Hervé Guillermic, Jacques Vetter, Bertrand Le Gall, Danilo Comodi, Karine Cévaër, Christine Pierret, Corinne Bian Rosa, Fabienne Labigne, Gilles Engels, Marc Maindron.

### Commission des activités sociales et culturelles

**Présidente** : Alexandra Boulay-Dupé.

**Bretagne** : Catherine Le Masson, Valérie Foucher, Carole Méhu, Bruno Sansano, Sophie Bourhis, Thierry Drouadenne, Hélène Portrait, Hervé Tiercelin. **Trésorière** : Gaëlle Arzur.

**Pays-de-la-Loire** : Fiona Gruau, Thierry Bercault, Fabienne Guinaudeau, Florence Cure. **Trésorière** : Alexandra Boulay-Dupé.

**Centre** : Stéphanie Teissier, Sylviane Gourdin, Sylvie Samson, Nicolas Ricoud, Carole Ponvert, Anne-Astrid Grandveau, Vincent Chrétiennot, Dominique Pouget. **Trésorier** : Nathanaël Lemaire.

**Ile-de-France** : Isabelle Audin, Stéphane Fouquet, Emmanuelle Dumas, Jean-Noël Espié, Norbert Cohen, Laurent Coquio, Vincent Flour. **Trésorier** : Hervé Guillermic.

**Basse-Normandie** : Nadine Lastelle, Hélène Jacques, Sabine Daniel, Carole Lefrançois. **Trésorière** : Catherine Gauberti.

**Haute-Normandie** : Charlotte Thomas, Catherine Dassonville-Lecompte, Stéphanie Pierson, Anne-Laure Meyrignac. **Trésorier** : Sylvain Tocco.

## ✓ LA VIE DU POLE

---

Comme chaque mois la direction se livre à un **exercice d'autosatisfaction** qui relève au choix de la propagande ou de la méthode coué. On penche pour la deuxième solution, tant cette attitude est décalée par rapport à ce que vivent les salariés.

Le directeur avait quasiment des trémolos dans la voix en évoquant le **départ de la Route du rhum** à Saint-Malo. Formidable, formidable... Certes, mais quand les élus ont l'insolence d'évoquer les conditions de plus en plus tendues de ces opérations, le matériel qui souffre du manque d'investissements – à tel point qu'il a fallu rapatrier d'urgence de Bordeaux, une nuit avant l'émission, un mélangeur pour remplacer le

modèle antédiluvien (9 ans) qui équipait le CCR et qui a eu la mauvaise idée de rendre l'âme à ce moment-là – la direction conteste et estime que ces pannes font partie de la vie.

Commentaire du directeur adjoint : « le bon côté des choses, c'est que nous avons un mélangeur neuf du coup ». On n'est plus dans la gestion prévisionnelle du matériel, on est dans la gestion circonstancielle et hasardeuse. Traduction : on attend que ça plante pour aviser.

La direction reconnaît cependant qu'elle allonge, pour des raisons financières, les durées de vie des outils, bien au delà de la période d'amortissement de 5 ans.

Alors que les députés viennent d'adopter en deuxième lecture la réforme territoriale à 13 régions, il apparaît de plus en plus clairement que **la direction a bien l'intention d'anticiper d'un an sur la fusion des deux Normandies**. Même si elle refuse de donner des réponses à ce stade et que le directeur dit se donner le temps de la réflexion, il paraît peu probable que l'antenne de Caen retrouve un délégué régional indépendant de celui de Rouen. De la même manière **la mutualisation sera la règle** pour l'émission du matin qui doit commencer à la rentrée et ça devrait suivre pour bon nombre d'émissions au premier rang desquelles « Enquêtes de région » et « la Voix est libre ».

D'ailleurs le directeur adjoint ne cesse de répéter que la Normandie réunifiée, c'est 5 départements, c'est à dire autant que la région Pays-de-la-Loire et moins que la région Centre.

Si la réforme a des conséquences sur les antennes, en revanche, la direction ne compte pas rediscuter de l'organisation de France 3 en pôles. On s'en serait douté... Bref, à France Télévisions, **la réforme territoriale est une aubaine pour faire encore des économies**, toujours sur le dos des mêmes.

La phrase du jour : « On n'a pas pour vocation de faire des économies, nous avons pour objectif de respecter les enveloppes qu'on nous donne. » (Jean-Michel Le Guennec).

Le **BIP de Montargis** doit être inauguré le 3 décembre prochain. Il fonctionne depuis la Toussaint. La direction en profitera pour se rendre à **Bourges** et **Tours** les 3 et 4 décembre. Elle ira au **Havre** le 17 décembre.

## ✓ CHAISES MUSICALES A LA RH

---

C'est le **mercato** à la fonction RH du pôle.

Apparemment Olivier Godard, le DRH du réseau de France 3 ne pouvait plus se passer de **Fabien Amet**, l'actuel RRH d'Ile-de-France/Centre. Ce dernier est donc muté au Siège.

**Catherine Fichet**, actuelle responsable de la formation du pôle le remplace comme RRH Ile-de-France/Centre.

Elle sera remplacée à son poste par **Fabienne Liquet**, actuelle RRH Bretagne/Pays-de-la-Loire, mais comme le poste est moins bien positionné qu'un poste de RRH, cette dernière sera chargée en outre de la « coordination du développement RH » du pôle, histoire de rester au niveau 9 de la classification.

C'est **Marie Preschoux-Codet** qui remplacera Fabienne Liquet comme RRH Bretagne/Pays-de-la-Loire. Son poste de chargée d'études RH doit donc être pourvu.

Bref, tout le monde ou presque est promu au niveau 9 de la classification. Elle est pas belle, la vie au pays des RH ?

Domage cependant que les deux « expertes » du service RH du pôle (formation et études) quittent leurs postes en même temps, de surcroît au moment où se met en place la nouvelle commission de la formation professionnelle et de l'emploi du CE.

Ces changements seront effectifs au 1<sup>er</sup> décembre en Ile-de-France et Centre ; au 1<sup>er</sup> janvier en Bretagne et Pays-de-la-Loire.

## ✓ L'ENLISEMENT DU CHANTIER TEMPS DE TRAVAIL

---

Racontons-nous une belle histoire : le 28 mai 2013, la direction de France Télévisions se gargarisait d'avoir obtenu la signature de toutes les organisations syndicales en bas de l'accord collectif d'entreprise. Ce 28 mai 2013, on savait que de nouvelles organisations du travail seraient mises en place le 1<sup>er</sup> janvier suivant, soit 7 mois plus tard.

Dans un monde rationnel et harmonieux, ce temps aurait été mis à profit pour préparer la culbute en douceur. A France Télévisions, que nenni ! Non seulement la mise en place des nouvelles dispositions sur le temps de travail a déclenché le chaos que l'on sait, mais 11 mois plus tard, **on ne connaît toujours pas les arbitrages sur les questions majeures** qui opposent la direction aux organisations syndicales et aux salariés.

Il y a pourtant eu un nombre incalculable de commissions de suivi, où l'on s'est intéressé à des sujets aussi brûlants que les modalités du congé pour événement familial ou de rentrée scolaire.

En revanche, **pas un mot des temps de transport et de voyage, des dispositions relatives aux temps partiels, ou encore du non paiement des heures complémentaires effectuées jusqu'à 39h** quand on a un jour férié ou de congé dans

la semaine, un sujet pourtant particulièrement litigieux puisqu'il s'apparente à du travail dissimulé.

Une telle inertie n'a pas échappé aux élus qui saisiront les inspections du travail et la justice si la question n'a pas été tranchée avant la fin de l'année.

## ✓ **CONTRAT DE GENERATION**

---

Depuis sa signature en janvier 2014, **l'accord sur le contrat de génération peine à se mettre en place** ([voir ici](#) un tract de la CGT).

L'accord vise les moins de 30 ans et les seniors actifs (55 ans ou 57 ans selon les critères).

Concernant l'alternance, **l'accord qui est conclu pour une durée de 3 ans** prévoit au niveau de l'entreprise, l'embauche de 60 jeunes en CDI à l'issue de leur contrat d'alternance.

Sur le pôle, un technicien vidéo est actuellement en cours d'embauche, 3 alternants ont été recrutés. Un chiffre à rapporter aux 11 contrats d'apprentissage et 14 contrats de professionnalisation mis en œuvre sur le pôle en 2014.

Actuellement sur le pôle, seulement 14 personnes ont moins de 30 ans.

Il n'y a pas eu non plus d'entretiens « Cap 50 », ni « Horizon 65 ». La direction affirme ne pas avoir reçu de demandes mais reconnaît qu'elle n'a pas non plus effectué de relance.

Sur l'aménagement de fin de carrière, une personne a demandé et obtenu un temps partiel choisi, deux personnes ont bénéficié de la semaine en 4 jours.

Pas de demande, concernant les temps partiels à 50% payés 65%. Quant au temps partiel de 80% payé 90%, il a été demandé par une personne au forfait jours et a donc été refusé car l'accord n'est pas applicable aux forfaits jour.

Enfin, deux demandes de prises de CET de fin de carrière (entre 60 et 64 ans) ont été acceptées.

## ✓ **ACTIVITE DES ANTENNES**

---

C'est **l'encéphalogramme plat** (ou presque) pour l'activité des antennes en décembre. La direction a une seule ligne éditoriale très forte : prenez vos vacances !

Alors bien sûr on pourra noter quelques opérations... de moins en moins spéciales, car il s'agit en fait de quelques JT ou morceaux de JT en extérieur pour l'inauguration d'une

ligne de tram (encore...) à Paris, un open de Tennis à Caen ou le classement du centre-ville du Mans. On est très loin des nombreuses PAE mensuelles qui nous avaient été promises à la création du pôle Nord-Ouest.

A Rennes, l'émission low low low cost « **Bretagne matin** » s'arrête une semaine plus tôt que prévu, officiellement pour éclairer le plateau de lumière froide (éclairage leds) et pouvoir ensuite se débarrasser des électros.

Concernant l'émission « **Histoire de se balader** », les élus ont dénoncé la très faible sollicitation des techniciens, surtout ceux de Caen (6 jours d'éclairage, 2 jours d'OPV et 2 jours d'OPS) en l'espace de 16 numéros. Les élus ont également demandé des explications sur le fait que les OPV ne soient pas planifiés pour manipuler la steadycam utilisée dans l'émission. La direction argue d'un manque d'OPV formés (l'un d'entre eux est en formation à Orléans) et annonce qu'il y aura des formations. En attendant, elle peine un peu à convaincre les élus quand elle défend (avec difficulté) le système actuel. Il faut dire que louer une steadycam à l'extérieur (toujours à la même boîte locale privée, tiens tiens...) alors que le pôle en possède une qui dort dans un placard, y affecter systématiquement le même JRI (tiens tiens...), voilà qui interpelle grandement les élus. La direction persiste à dire qu'elle est dans la légalité. On va y regarder...

Côté activité pendant les fêtes de fin d'année, on cherche le qualificatif pour « plus bas que bas ». Souterraine ? Négative ? **C'est en tout cas une vraie récession que met en œuvre la direction pendant les vacances de Noël. Toutes les locales seront fermées** (celle d'Iroise pour la première fois) et ce n'est pas le Canada Dry de locale que représente « l'édition des locales du Centre » (un sujet et donc une équipe par locale) qui y change grand chose. Pendant deux semaines, la direction réalise enfin son grand rêve : **transformer les locales excentrées en boîtes noires** et mettre tout le monde en congés, grâce à des RTT employeur que l'on s'est gardé sous le coude pour l'occasion, ce qui donne un petit goût de préméditation. Et avec ça, nos managers voudraient qu'on leur fasse confiance. Allons, allons, faut pas non plus nous demander de croire au Père-Noël...

Les élus ont dénoncé dans une résolution la politique suicidaire de la direction ([voir ici](#)).

## ✓ **LOCAUX DU CE ET DES IRP A NANTES**

---

A Nantes, le CE dispose de locaux au rez-de-chaussée et au sous-sol. La direction lognait depuis belle lurette sur les locaux du rez-de-chaussée, elle a donc sorti sa calculette : le CE avait 64 m<sup>2</sup> en tout, on casse, on déplace et on obtient 61m<sup>2</sup> à l'arrivée. Pas de quoi faire un prurit pour 3 malheureux mètres carrés.

Sauf qu'une nouvelle fois, **les locaux dévolus aux élus du personnel se retrouvent à l'écart du personnel** et tout ça pour installer à la place des serveurs informatiques (qui, eux, pourront bénéficier de la lumière et des baies vitrées)... On ne doute pas que nos locaux à la cave seront correctement aménagés, voire spacieux, on espère juste que les

salariés auront l'idée de venir nous chercher entre le garage et la chaufferie... A Orléans les instances sont reléguées au fond du parc, à Rennes, en haut d'un escalier à côté de l'ascenseur, à Caen, au fond du couloir après la maintenance, la réserve et les WC, à Rouen, c'est dans le bâtiment annexe à 200 mètres du principal, bref on a vraiment l'impression qu'on sent mauvais.

## ✓ DE NOUVEAUX CHSCT POUR LE POLE

---

Tous les élus du CE et les DP viennent de renouveler **les CHSCT du pôle pour les deux ans qui viennent.**

La direction prévoyait seulement trois sièges pour le CHSCT de Vanves car selon ses chiffres (195 ETP sans compter les postes vacants), l'effectif se trouverait maintenant sous le seuil de 200 salariés. Les syndicats et élus présents, dans une action unanime, ont réussi à convaincre la direction de revenir sur sa position pourtant tenue très fermement.

Ont ainsi été désignés :

**Ile-de-France** : Claudio Tennant, Alain Nézet, Isabelle Audin, Thierry Rousseau.

**Centre** : Nathanaël Lemaire, Stéphanie Teissier, Gilles Brunet.

**Haute-Normandie** : Marc Moiroud, Emilie Leconte, Yves Delaforge.

**Basse-Normandie** : Patrick Mertz, Karine Lepainteur, Sabine Daniel.

**Pays-de-la-Loire** : Pascale Robert, Fabienne Labigne, Alexandra Boulay-Dupé.

**Bretagne** : Alain Rosello, Karine Cévaër, Thierry Drouadenne, Olivier Mélinand.

## ✓ A VENIR

---

**Prochain CE** : 19 décembre 2014.

**Commission emploi-formation** : 9 décembre à Vanves.

**CCE extraordinaire** : 4 décembre.

**CCE ordinaire** : 16 et 17 décembre.



U.C.S.A. cgt

# Contrat de génération et dispositions en faveur des seniors

La direction de France Télévisions et la CGT ont signé un accord « contrat de génération » le 21 janvier dernier. Il est désormais en application jusqu'au 31 décembre 2016.

Cet accord est destiné à favoriser la **transmission des savoirs et des compétences** à travers la formation de jeunes en alternance et le développement du tutorat (150 alternants en 2014 pour atteindre 250 en 2016), ainsi que la création de parcours d'intégration accompagnés par un parrain. FTV s'engage à embaucher 60 jeunes sur la durée de l'accord - Page 6 à 9 de l'accord.

Indépendamment des ces dispositions relatives à la formation, l'accord prévoit aussi plusieurs types **de mesures pour faciliter le maintien en activité des plus de 55 ans**, qu'ils soient techniciens, administratifs ou journalistes.

- Un engagement de la direction à **prévenir toute discrimination liée à l'âge** : promotion, formation, rémunération... - Page 5 de l'accord.
- **Pour les plus de 57 ans**, un aménagement du temps de travail avec **possibilité de travailler sur 4 jours, tout en restant à temps complet** (35 heures sur 4 jours) - Page 14 de l'accord.
- Aménagements du temps de travail dans l'année précédant le départ en retraite - Page 15 de l'accord.

➔ **Objectif** : Favoriser la diversité des âges et le maintien dans l'emploi de 20% de collaborateurs seniors au 31 décembre 2016.

Texte de l'accord à télécharger ➔ **ici**

([http://www.snrt-cgt-ftv.org/nouveau\\_site/images/stories/textes/accords/140121aAccFTV.pdf](http://www.snrt-cgt-ftv.org/nouveau_site/images/stories/textes/accords/140121aAccFTV.pdf))





## **Résolution sur l'activité de fin d'année**

Les élus du CE France 3 Nord-Ouest pensaient que leur pôle avait déjà touché le fond en termes d'activité.

Ils découvrent avec stupeur que contrairement à ce qui avait été annoncé, l'activité sera au niveau le plus bas jamais connu dans notre pôle. Pour la première fois, pendant les vacances de Noël, l'ensemble des éditions locales (à l'exception d'une édition des locales du Centre) seront bel et bien fermées ; les éditions régionales mutualisées.

La direction acte de fait l'abandon d'une des orientations stratégiques majeures de la chaîne, celle de l'information locale.

La justification mise en avant n'est pas un instant éditoriale. Il s'agit ni plus ni moins d'un plan d'économies sur l'activité, visant à mettre les salariés en congés forcés, tout en les culpabilisant au sujet de l'importante provision de congés.

Alors que la télévision publique est régulièrement attaquée dans la presse, France 3 déserte ainsi le terrain de la proximité qui fait sa légitimité.

Cette politique de récession est suicidaire, elle tourne le dos à toute perspective de développement, pénalise le téléspectateur et hypothèque à terme l'avenir des salariés de l'entreprise.

**Adopté à l'unanimité.**

**La CFDT, la CGT, FO et SUD s'associent.**

**Rennes, le 21 novembre 2014**